

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-sept septembre, à 19 h 00 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Gilles COUTURE, Maire.

Absentes excusées : SALLET Marie, CUPILLARD Hélène, CONVERSEZ Félicie.

En préambule de la réunion, Mr Benoît LOCHE prend la parole pour faire part à l'assemblée de son mécontentement par rapport à l'aménagement de l'entrée d'agglomération « RD2, route de Samadet ». Cela ralentit les activités de son entreprise et il considère toujours que ces travaux sont inutiles et coûteux dans un contexte financier très incertain. Même s'il reconnaît que la démarche pour arriver à cette réalisation a été totalement pragmatique, transparente et démocratique, il a beaucoup de mal à l'accepter et préfère se mettre à l'écart du conseil municipal pendant un certain temps. Sur ce, il quitte la séance.

Le compte-rendu de la réunion du 30 août 2022 est adopté à l'unanimité.

I - INFORMATIONS DIVERSES

1. Communauté de communes Chalosse Tursan.

a. Enquête population. En partenariat avec la CAF des Landes, la MSA Sud Aquitaine et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes une étude est lancée. Elle vise à recenser les attentes de la population du territoire afin d'y apporter des réponses en matière de vie quotidienne, d'accès aux services publics, de petite-enfance, enfance/jeunesse pour les adapter aux besoins de la population. Le questionnaire est disponible sur le site internet de la Communauté de Communes : www.chalosse-tursan.fr

Afin de diffuser cette enquête au plus grand nombre, les communes sont sollicitées pour être les relais. A diffuser donc sur le site, la page Facebook, le Petit geaunois, ...

b. P.L.U.i. Le 14 septembre, le bureau d'études a fait un retour sur notre proposition de zonage. Au vu des remarques globalement négatives, Mr le Maire a sollicité un rendez-vous sur place afin de confronter les arguments des uns et des autres et d'avancer sur ce dossier. Dans l'attente d'une date courant octobre.

c. Méthanisation. Réunion le 15 septembre à Samadet. Dans le cadre du **Plan Climat Air Énergie Territorial**, la CCCT, la Chambre d'Agriculture des Landes et Méthan-action (structure régionale chargée d'accompagner les projets de méthanisation en Nouvelle Aquitaine) ont organisé cette réunion d'information sur la méthanisation agricole. Étaient invités les collectivités et les agriculteurs. Premier constat il est préférable de produire du gaz pour l'utiliser sur un réseau gaz que pour produire de l'électricité. Deuxième constat les fonctionnements optimum de méthaniseurs se feront sur des gros projets. La seule utilisation d'effluents agricoles ne serait pas suffisante ; il est nécessaire de compléter avec des végétaux.

Le représentant de GRDF présent a détaillé la capacité de connexion au réseau gaz de ville sur le secteur d'Hagetmau à St-Sever pour de futures installations.

2. S.I.V.U. des écoles du Tursan.

- a. Pot de rentrée. Il a bien eu lieu le mercredi 31 août avec l'ensemble de la communauté éducative de la bastide. Séquence émotion avec la mise à l'honneur de Sylvie DEYRES-BARAT, notre ex-secrétaire du SIVU.
 - b. Effectifs. Comme prévu à la hausse : 115 contre 105 en 2021/2022. La fréquentation du périscolaire est également en hausse.
 - c. Actions jeunesse
 - Junior association. Dans le cadre du projet EU-RATE : **EUropean RObotic Access TO Everybody** », qui se déroulera à Gênes, 4 jeunes de notre territoire (sur 5 places réservées aux Landais), vont participer, tous frais compris, du 23 au 29 octobre à des rencontres avec de jeunes italiens, portugais, français et allemands, à des ateliers de robotique et visiter la ville.
 - Conseil inter municipal des jeunes. Une nouvelle réunion s'est tenue en septembre à Castelnau Tursan avec des projets qui émergent à partir de 3 commissions : sports, loisirs et actions intergénérationnelles, environnement. Ces diverses actions et/ou réflexions, prouvent bien que les élus ont eu vraiment raison d'élargir les compétences du SIVU à la politique jeunesse.
 - d. Différend avec la communauté de communes d'Aire sur l'Adour. Au vu d'une délibération de ladite communauté datant de 2012, la commune de Geaune doit bien participer aux frais de scolarité pour un enfant de Geaune ayant fréquenté, pour des contraintes médicales, une classe d'Aire sur l'Adour entre 2018 et 2021, soit 3 années scolaires. Pour rappel, la somme due est de 2 550 €.
3. Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan.
Pas de nouvelle du projet de station d'épuration.

II - POINT ÉTUDES ET TRAVAUX

1. Études.

- a. Historique. Comme prévu, Stéphane ABADIE a fait un rendu partiel de son étude dans le cadre des journées du patrimoine le 17 septembre. L'assistance, relativement nombreuse, a été captivée, à la fois par la présentation dans la salle et, ensuite, sur le terrain où même des « vieux » geaunois ont redécouvert leur cité.
- b. Ilot « ancienne caserne ». Mr Xavier CAMLONG, directeur territorial Domofrance, a rencontré Mr le Maire le 1^{er} septembre. Il s'est montré intéressé par l'étude réalisée par SOLIHA 40 sur la restructuration de cet îlot et se propose de faire une étude plus opérationnelle. A suivre.
- c. Lotissement « Ducouso ». La SATEL travaille sur plusieurs pistes : lotissement avec accession à la propriété de maisons individuelles de type 4 ou lotissement simple avec vente de terrains. A suivre.
- d. Ancien hôtel restaurant. Nouvelle réunion à prévoir avec la Foncière.
- e. Résidence autonomie. Une dernière réunion avant la finalisation du nouveau dossier de consultation des entreprises est programmée le 18 octobre avec XL Habitat, l'architecte, la directrice de l'EHPAD, la pharmacienne et Mr le Maire.

2. Travaux.

- a. Dojo et centrale solaire. Le dossier de consultation des entreprises est en cours de finalisation pour un lancement de l'appel d'offres à partir du 15 octobre.
- b. Voirie.
 - Le recensement des travaux à faire en 2023 est à envoyer à la CCCT pour le 15 octobre. Dominique ARRAGON, adjoint chargé de la voirie, propose, du moins pour le bourg, de sélectionner tous les ans un linéaire relativement limité pour qu'il soit réalisé en enrobé. Le conseil municipal approuve cette proposition.
 - L'aménagement de l'entrée d'agglomération « RD2 route de Samadet » est achevé. Il faut bien vérifier la signalisation verticale et, si nécessaire, enlever ou ajouter des panneaux.
 - Les travaux « route de Castelnau » devraient démarrer fin octobre. Préalablement, il faudra prévoir une réunion avec l'ensemble des riverains, dont la directrice de l'EHPAD. Pour l'entrée de l'agglomération, seul un radar sera installé, la chaussée existante ne pouvant pas supporter des coussins berlinois.
 - Les panneaux pour la place sont arrivés. Il faut donc les installer, réaliser la peinture et les badges pour les résidents et professions médicales. Mise en place effective prévue pour début novembre avec une phase de prévention jusqu'à fin décembre.
 - Des passages piétons sont à matérialiser route des Pyrénées et sur la RD2.
- c. SYDEC : décret tertiaire. Des documents sont à fournir pour déterminer l'année de référence. Pierre FLOUS suit le dossier.

III - PARC LOCATIF COMMUNAL

1. Logement ancienne gendarmerie. Comme prévu lors de la réunion précédente, la vente du logement 76 route de Samadet a été confiée à l'agence Côté Patio pour un montant de 140 000 € net vendeur. Pour le second, Mr le Maire a écrit au Président du Conseil départemental.
2. Camping. Comme prévu là encore, le 6 septembre, Mr le Maire et Pierre FLOUS ont reçu Mr François De GREFF, responsable développement Nouvelle Aquitaine du réseau Campingcar park. Celui-ci a présenté les avantages d'adhérer à ce réseau en termes de fréquentation et de gestion. Il a également évoqué différents scénarios pour financer les travaux à réaliser au niveau de l'entrée du camping (bornes, barrières,...). Le 23 septembre, Mr le Maire et Pierre FLOUS sont allés à Grenade sur l'Adour pour visiter le camping municipal adhérent audit réseau et avoir les impressions des responsables. Le ressenti est très positif. La commission « actions économiques » se réunira afin d'examiner et d'affiner les différents scénarios avant de prendre une décision en conseil municipal.

IV - ÉDUCTOUR « PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

Mr le Maire présente le programme des 19 et 20 octobre. Il l'enverra à l'ensemble des élus et souhaite que 2 se portent volontaires pour y participer.

V - SALON DU LIVRE 2022

Comme pour chaque édition, les services techniques de la commune sont sollicités.

Les riverains (dont les commerçants) de la Place de l'Hôtel de Ville ont été informés par Mr le Maire et l'équipe organisatrice a rencontré les principaux commerçants concernés.

A noter que Mr le Maire s'est engagé à ce que la commune offre le vin, le café et le sucre pour le repas du samedi midi sous chapiteau (repas sous forme de « doggy bag ») pour environ 100 personnes : organisateurs, auteurs, éditeurs,...

A noter également que l'Elan Tursan Basket a accepté d'augmenter sensiblement le nombre de repas offerts à la Communauté de Communes jusqu'à 80 maximum au lieu de 40 précédemment. Il est demandé également à l'association de décaler, si possible, le débarrassage du dimanche après-midi pour éviter les nuisances sonores pendant la conférence.

VI - OCTOBRE ROSE ET JOURNÉE « CITOYENNETÉ ET FRATERNITÉ

1. Octobre rose. Les parapluies seront installés par des membres du conseil municipal. Rendez-vous vendredi 30 septembre à 19h00.
2. Journée nationale citoyenneté et fraternité.
 - a. Le Conseil inter municipal des jeunes du Tursan organise un concours de ramassage de déchets suivi d'un quizz recyclage, samedi 15 octobre de 10h00 à 12h00. Les commerçants seront sollicités pour des lots et la commune offrira le verre de la citoyenneté et de la fraternité à l'issue de la manifestation.
 - b. Toujours dans le cadre de cette journée, il est proposé aux maires de signer une « charte municipale de la citoyenneté et de la fraternité » afin de :
 - Valoriser davantage la convivialité, l'écoute et l'entraide entre habitants,
 - Renforcer davantage les rapports entre générations,
 - Encourager davantage l'engagement citoyen.Après avoir pris connaissance de contenu de la charte, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à la signer.

VII - TOUR DES COMMISSIONS

1. Finances. Prévoir une réunion fin octobre pour examiner les comptes 2022.
2. Communication. Réunion le 19 octobre à 19h00 pour travailler sur le livret d'accueil et le « badge » pour les résidents et les professions médicales de la place.
3. Actions économiques. Réunion à prévoir pour la gestion du camping.

VIII - DIVERS

1. SCIC « Ma vigne en Tursan ». Le certificat de souscription a été remis à Mr le Maire. Il faudra envisager une remise officielle lors d'une prochaine manifestation.
2. Formation gratuite « Tous secouristes ». Assurée par l'UFOLEP des Landes et destinée aux familles le samedi 8 octobre de 9h30 à 11h30 dans la salle des associations.
3. Réunion d'information sur la prévention aux actes délictueux (vols, escroqueries en tous genres,...). Organisée, salle

Robert Ducamp, mardi 20 septembre, par la Brigade de gendarmerie de Geaune pour les séniors. Nombreuse assistance dont certains élus de l'ancien canton de Geaune que Mr le Maire avait invités.

4. Location d'une salle de la mairie. Suite à divers échanges entre Mr le Maire et Cyril LAFENÊTRE, un ostéopathe nouvellement domicilié sur la commune et exerçant à Aire sur l'Adour, celui-ci lui a confirmé qu'il était intéressé pour louer la salle n°8 de l'étage de la mairie (où exerçait le kiné) deux ½ journées par semaine et ce, à compter du 1^{er} janvier 2023 pour un loyer fixé à 50 € par mois. Un bail sera établi.

La séance est levée à 21h15.

Ont signé au registre :

COUTURE Gilles

LACOSTE Gilles

FLOUS Pierre

ARRAGON Dominique

DUFAU Sandrine

SERRES Frédéric

BAILLET Jean-Michel

DARZACQ Christophe

LOCHE Benoît

Excusé

PLAÏNO David

SALLET Marie

Excusée

CUPILLARD Hélène

Excusée

THIBAUT Céline

DATOLA Murielle

CONVERSET Félicie

Excusée